






Profil de baignade de la plage du Lido Nord , Commune de Canet en Roussillon						
Date d'élaboration du profil: 27 septembre 2010						
Caractéristiques de la baignade						
Nom de la baignade:	Plage du Lido Nord	Nature:	eau de mer			
Commune:	Canet en Roussillon	longueur:	1560 m			
numéro INSEE :	66037	largeur mini/maxi:	80m / 220 m			
département:	Pyrénées orientales	pente:	0,5% à 1%			
région	Languedoc Roussillon	baignade non surveillée et non aménagée				
Personne responsable de l'eau de baignade:	M. le Maire de Canet/ M. Michel SAUT adj délégué	localisation des points de prélèvements ARS		X	Y	
Périodes d'ouverture :	plage non surveillée	point prélèvement lido Nord		657 388	1 739 882	
Heures de surveillance:	plage non surveillée					
Fréquentation moyenne journalière :	1000 baigneurs					
Accessibilité personnes handicapées:	non					
Accessibilité aux animaux:	non					
Historique de la qualité de l'eau de baignade						
Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (au moins 4 années)						
Année	2017	2018	2019	2020	2021	
Classement qualité	Excellente 	Excellente 	Excellente 	Excellente 	Excellente 	
Classement en vigueur jusqu'en 2012 A : Eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité						
Classement utilisé depuis 2013: <span style="color:blue">Qualité excellente</span> , <span style="color:green">qualité bonne</span> , <span style="color:orange">Qualité suffisante</span> , <span style="color:red">qualité insuffisante</span>						
Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant						
date	type de pollution		origine de la pollution		interdiction de la baignade	
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion						
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			plans d'actions
principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	procédure	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Pollution par l'exutoire du Grau de l'étang Canet St Nazaire	**	100m	pluviométrie/ météo(vent de sud est aggravant	surveillance de la qualité bactériologique des eaux de l'Etang	suivi analytique avec arrêté de fermeture si nécessaire	
Déversement de l'exutoire pluvial PR Ile de France (situé au niveau du balladoir de la plage du Grand large)	*	700m	pluviométrie/ téléalarme exploitant	alerte systématique du RB lorsque le PR ile de france fonctionne	balisage de la plage avec interdiction momentanée de baignade. Contrôle analytique avant rétablissement autorisation	curage systématique des réseaux pluviaux avant saison balnéaire
Déversement de l'exutoire pluvial PR Méditerranée (situé sur la plage centrale)	*	1500m	pluviométrie/ téléalarme exploitant	alerte systématique de PMCA lorsque le PR Méditerranée fonctionne	balisage de la plage avec interdiction momentanée de baignade. Contrôle analytique avant rétablissement autorisation	curage systématique des réseaux pluviaux avant saison balnéaire
Deversement d'eau usée par le PR sous vide	*	2000m	télésurveillance exploitant	l'exploitant ou son responsable d'astreinte prévient le RB dès connaissance du dysfonctionnement	suivi analytique avec arrêté de fermeture si nécessaire	Probabilité d'une panne très faible
pollution industrielle (fuite cuve polyester, fuite gas oil, hydrocarbures etc)	*	2500m	capitainerie, police municipale	mise en place balisage et pompage	suivi analytique avec arrêté de fermeture si nécessaire	
Pollution par l'exutoire de la Têt	*	4000m	pluviométrie/ météo(vent de sud est aggravant	surveillance de la qualité bactériologique dee eaux de la Têt	suivi analytique avec arrêté de fermeture si nécessaire	autosurveillance des réseaux de Perpignan et des rejets industriels
Dysfonctionnement lourd d'une STEP (Perpignan-Canet-Ste Marie) et arrivée d'effluents via l'exutoire de la Têt	*	5000 m-12 km	télésurveillance exploitant	l'exploitant ou son responsable d'astreinte prévient le RB dès connaissance du dysfonctionnement	suivi analytique avec arrêté de fermeture si nécessaire	Réalisation sur les 3 stations d'épuration d'un traitement tertiaire par filtration + UV à l'horizon 2013
invasion d'algues, méduses ou phytoplancton	*	ponctuel	alerte donnée par ARS ou surveillant de baignade	drapeau rouge - information du public selon circuit d'alerte	suivi analytique avec arrêté de fermeture si nécessaire	sensibilisation du public
Déjection animales ou humaines	*	ponctuel	alerte donnée par le surveillant de baignade	balisage de la zone incriminée - intervention selon circuit d'alerte	faire respecter les arrêtés d'interdiction concernant les animaux	sensibilisation du public
Pollution chimique terrestre au niveau des ponts sur le réart (D61A)	*	ponctuel	alerte donnée par la préfecture	intervention selon circuit d'alerte	selon procédure d'intervention	interdiction PL transports dangereux
Pollution accidentelle par dégazage en mer ou dans le port	*	300 m mini	visuel - alerte donnée par le surveillant de baignade	intervention selon circuit d'alerte	selon procédure d'intervention	

\* faible impact  
\*\* impact significatif  
\*\*\* impact important

RB = Responsable de Baignade